

# **COMMUNE DE VERSAUGUES**

## **PROCES-VERBAL**

### **COMPTE RENDU N° 2011/04 DU CONSEIL MUNICIPAL** **SEANCE DU VENDREDI 21 OCTOBRE 2011**

L'an deux mille onze, le VENDREDI 21 OCTOBRE 2011 à VINGT HEURES TRENTE,  
Le Conseil Municipal de VERSAUGUES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilles FARNIER, Maire.

**Date de Convocation** : 06 octobre 2011

*Nombre de Conseillers en exercice : 11      Nombre de Présents : 10      Nombre de Votants : 11*

**Etaient présents** : Gilles FARNIER, Maire, Régis DEVERCHERE, 1<sup>er</sup> Adjoint, Annie ANDRE, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Louis ACCARY, Patrick BERLAND, Armand BORDE, Jean-François CHATELLIER, Ludovic DAVID, Michel DESCHAINTE et Nathalie KRZEMINSKI, Conseillers Municipaux.

**Absente excusée et représentée** : Eveline DARIEN donnant pouvoir à Jean-François CHATELLIER.

**Secrétaire de séance** : Armand BORDE

Monsieur le Maire ouvre la séance à Vingt heures trente et procède à l'appel des présents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

#### **1°) – Procès-verbal du compte rendu de la séance du 24 Juin 2011**

**APPROUVE** le procès-verbal du compte rendu de la précédente séance du 24 juin 2011, lequel compte rendu n'a fait l'objet d'aucune observation.

#### **2°) – Redevance occupation domaine public – Réseaux transport de Gaz – Année 2011**

**PREND ACTE** de la décision du Maire n° 2011/004 en date du 8 septembre 2011, fixant le montant de la redevance par les ouvrages de transport de gaz (GRT GAZ) pour occupation du domaine public, à Cent vingt sept euros (127 €).

#### **3°) – Ecole publique de Saint-Yan – Participation frais de fonctionnement – 2010/2011**

**ACCEPTE** de prendre en charge la participation communale aux frais de fonctionnement engagés par la Commune de Saint-Yan, pour 7 élèves de Versaugues ayant fréquenté les écoles maternelle et primaire de Saint-Yan **durant l'année scolaire 2010/2011**, pour une dépense d'un montant total de **4 200 €** correspondant à 600 € par enfant.

#### **4°) – Ecole publique de Poisson – Participation frais de fonctionnement – 2011/2012**

**ACCEPTE** de prendre en charge le remboursement des frais de fonctionnement engagés par la Commune de Poisson, à hauteur de **1 039 €**, pour l'enfant originaire de Versaugues, fréquentant l'école primaire publique **pour l'année scolaire 2011/2012**.

**5°) – Ecole publique d’Anzy-le-Duc (SIVOS du RPI Anzy-Montceaux-Vindecy) Participation frais de fonctionnement – 2011/2012**

**ACCEPTE** de prendre en charge le remboursement des frais de fonctionnement engagés par le SIVOS du RPI Anzy-Montceaux-Vindecy, à hauteur de **1 500 € payable en 3 trimestrialités de 500 € chacune** pour 2 enfants originaires de Versaugues, fréquentant l’école maternelle publique d’Anzy-le-Duc, **pour l’année scolaire 2011/2012** (*La dépense pour 1 élève se chiffrant à 250 € par trimestre*).

**6°) – Ecole privée Sainte-Véraise de Marcigny – Participation frais de fonctionnement**

**ACCEPTE** de prendre en charge le remboursement des frais de fonctionnement et de fournitures scolaires engagés par la Commune de MARCIGNY, à hauteur de **984 €** pour les 3 enfants originaires de Versaugues, fréquentant l’école maternelle privée de Sainte-Véraise **pour l’année scolaire 2011/2012** (*La dépense pour 1 enfant s’élevant à 328 €*).

**7°) – SEMA – Bilan de clôture – Opération réfection et extension de la salle polyvalente**

**APPROUVE** le bilan de clôture au 22 juillet 2011 concernant les travaux de réfection et extension de la salle polyvalente, qui s’équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **519 244.53 € H.T. soit 619 451.90 € T.T.C.**, tel que présenté par la SEMA MÂCONNAIS – VAL DE SAÔNE – BOURGOGNE DU SUD, conformément à la convention de mandat signée entre cette dernière et la Commune de Versaugues.

**8°) – Aérodrome de SAINT-YAN – Avis sur projet du plan d’exposition au bruit (PEB)**

**EMET UN AVIS FAVORABLE** sur le projet de révision du plan d’exposition au bruit de l’aérodrome de Saint-Yan, Monsieur le Maire ayant expliqué que, suivant arrêté préfectoral du 30/08/2011, il a été décidé de réviser le PEB, considérant la nécessité de limiter l’installation de populations nouvelles dans des zones qui sont ou seront exposées au bruit ; et en tenant compte des nouvelles dispositions du Code de l’Urbanisme qui introduisent un nouvel indice et permettent la création d’une zone D (Versaugues étant impactée par cette zone).

**9°) – Communauté de Communes de Paray-le-Monial – Rapport d’activité 2010**

**PREND ACTE** des différentes informations présentées sur l’activité de l’ensemble des services de la Communauté de Communes de Paray-le-Monial pour l’exercice 2010.

**10°) – Communauté de Communes de Paray-le-Monial – Modification des statuts – Transfert de compétence – Ecole de Musique**

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil de la délibération en date du 30/09/2011 de la Communauté de Communes de Paray-le-Monial, décidant de la prise de compétence « Ecole de Musique ».

La prise de cette compétence, déjà évoquée en 2001 et 2005, avait été reportée du fait des capacités financières insuffisantes de l’EPCI à cette époque.

Il présente le bilan 2010 de l’école de musique de Paray-le-Monial. Les

conseillers municipaux, ayant constaté un déficit important, demandent à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de donner des engagements sur la réduction des dépenses en cas d'acceptation du transfert de compétence.

Dans l'attente de ces engagements, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'ajourner leur décision.

#### **11°) – Devis Columbariums**

Monsieur le Maire présente au Conseil les devis concernant des columbariums de modèles divers, provenant de 4 entreprises de pompes funèbres, à savoir :

- THOMEY Jean-Paul de SAINT-YAN
- PICHARD Didier (PFG) de DIGOIN
- Marbrerie BOUSSAND de CHAUFFAILLES
- Ets CANARD de PARAY-LE-MONIAL

Après examen de ces devis, il en ressort que celui de l'Entreprise **THOMEY Jean-Paul de Saint-Yan** est le mieux disant pour un columbarium de 6 cases – Modèle « Pyramide » - en granit rose – à **3 052 € H.T. soit 3 650.19 € T.T.C.** avec pose sur socle béton. Ce devis est accepté par les membres du Conseil.

#### **12° - Repas des Anciens**

Il aura lieu le **DIMANCHJE 13 NOVEMBRE 2011** et sera préparé par M. Jean-Pierre PAQUERIAUD, traiteur à Saint-Yan.

#### **13°) – Illuminations de fin d'année**

Les membres du Conseil Municipal doivent essayer de trouver des idées nouvelles afin d'étoffer les décors de Noël existants et sont invités à participer à l'installation des décorations et illuminations du Bourg (10 jours environ de préparation).

#### **14°) – Bulletin municipal – Site internet**

Les articles des Associations doivent être envoyés à la Mairie avant la fin de l'année, pour une parution du bulletin courant Janvier 2012.

*Nous sollicitons tous les habitants pour une recherche de photos anciennes sur la Commune de Versaugues, afin d'agrémenter le site internet en cours d'élaboration.*

*Photos de famille – Conscrits – paysages – seront les bienvenues –*

*Les déposer en Mairie ou chez M. CHATELLIER Jean-François – « La Loge ».*

## 15°) – Affaires et questions diverses

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal les informations suivantes, à savoir :

- **TOTALGAZ** oblige la Commune à entourer la citerne de gaz enterrée au moyen d'une clôture avec portail selon les nouvelles normes de sécurité. Un devis a été demandé à Guillaume VALORGE d'Anzy-le-Duc. Le coût de cette dépense sera à la charge de Totalgaz.
- **Les Horloges PLAIRE** ont envoyé un devis pour le remplacement des chaînes usées sur le dispositif de mise en volée de la cloche de l'église, s'élevant à **258.26 € T.T.C.** – Devis accepté
- Un arrêt supplémentaire de car a été demandé à RSL au lieudit « La Fromenterie » pour l'enfant BORDE Jade. La requête a été acceptée.
- Les travaux relatifs à la toiture de l'église seront reportés en 2012, compte tenu de l'ajournement du dossier de demande de subvention auprès de l'Etat. La Commune redéposera en 2012 un nouveau dossier.
- A l'occasion de la 22<sup>ème</sup> campagne internationale de relevés architecturaux des églises romanes en Bourgogne du Sud, organisée par le C.E.P. de Saint-Christophe-en-Brionnais, le Maire a eu le plaisir d'accueillir la 1<sup>ère</sup> semaine d'août 2011, une équipe de 6 étudiants de la faculté d'architecture de BUDAPEST. Ils étaient chargés d'un travail de relevés afin d'effectuer les plans de l'église. Ceux-ci sont en cours de réalisation à BUDAPEST ainsi qu'un rapport d'étude comprenant une analyse du bâtiment. Le CEP a présenté un devis incluant **les plans de l'église pour 1 500 €, le rapport d'étude pour 300 €**. Ces documents pourront enrichir les archives de notre commune. Le CEP a proposé également **des dépliants ainsi qu'un panneau présentoir des « Chemins du Roman » en Pays Charolais-Brionnais pour 1 200 €**.

L'Eglise de Versaugues, **revêtant un caractère roman**, mériterait d'être intégrée dans le **CIRCUIT DES CHEMINS DU ROMAN**.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire demande au Conseil son accord afin de faire partie du circuit des Chemins du Roman, moyennant le versement de 1 200 € (acquisition du panneau présentoir indiquant toutes les églises romanes + dépliants). Le Conseil se donne un temps de réflexion jusqu'à la prochaine réunion.

- Un courrier sera fait à la famille VILLAUME pour le nettoyage de leurs terrains et l'arrachage de leurs vignes transformées en ronciers, occasionnant des nuisances pour le voisinage.
- Un courrier sera également fait à la famille MONTILLIER pour le broyage de leurs haies ainsi que pour l'élagage de buissons vers la Maison MILLIER

gênant dangereusement la visibilité des conducteurs à cet endroit.

- Comme l'année précédente, les conseillers municipaux ne prendront pas en charge la collecte du Téléthon.

M. Louis ACCARY informe l'Assemblée Communale que **LE FOYER RURAL de Montceaux-Vindecy-Versaugues** envisage d'organiser un jeu support pour le Téléthon des 2 & 3 décembre 2011, avec le passage des membres de l'Association dans les foyers.

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,  
L'ordre du jour étant épuisé,  
Monsieur le Maire lève la séance à Vingt deux heures trente*

Fait à Versaugues le 21 octobre 2011

Le maire,  
**Gilles FARNIER**